



FP VS

Le fonds paritaire du secteur principal de la construction du Canton du Valais

AVE Association Valaisanne des Entrepreneurs | Rue de l'Avenir 11 | Case postale 62 | 1951 Sion | 027 327 32 32

Prestations

Edition 2024, séance 14.11.2024



Prestations du Fonds paritaire du secteur principal de la construction du canton du Valais

Seuls les salariés versant leur contribution au Fonds paritaire de secteur principal de la construction peuvent prétendre à des prestations. Pour avoir droit aux prestations du Fonds paritaire, ils doivent avoir cotisé au moins durant 3 ans avant et pendant les années durant lesquelles ils suivent les cours.

Formation	Désignation des prestations		Critères d'obtention
Maçon CFC - AFP Formation pratique	Les frais cours interentreprises du service de formation	Pris en charge par le fonds cantonal	Contrat d'apprentissage
	Participation aux frais de formation (Entreprise membre AVE) Maçons CFC Aide-Maçons	CHF 4'000.00 CHF 2'500.00	Réussir l'examen de fin d'apprentissage
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 300.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 500.00	Meilleur candidat
	Prix des experts	CHF 300.00	Choix des experts
Constructeur de routes CFC - AFP Formation pratique	Les frais cours interentreprises hors canton (Colombier)	Pris en charge par le fonds cantonal	Contrat d'apprentissage
	Frais déplacement cours interentreprises hors canton (aller et retour)	Frais ½ tarif 2 ^{ème} classe	Contrat d'apprentissage
	Participation aux frais de logement des cours interentreprises hors canton	70.-/ par jour	Contrat d'apprentissage
	Participation aux frais de formation (Entreprise membre AVE) Constructeur de route CFC Aide-constructeur de route	CHF 4'000.00 CHF 2'500.00	Réussir l'examen de fin d'apprentissage
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 300.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 500.00	Meilleur candidat
	Prix des experts	CHF 300.00	Choix des experts
Carreleurs	Participation aux frais de formation (Entreprise membre AVEC) Carreleur CFC Carreleur AFP	CHF 2'500.00 CHF 1'700.00	Réussir l'examen de fin d'apprentissage
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 300.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 500.00	Meilleur candidat
	Prix des experts	CHF 300.00	Choix des experts
Art. 32 Formation adultes	Participation aux frais de cours pour Art. 32/34 (cours AVE)	CHF 4'500.00	Réussir l'examen de fin d'apprentissage
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 300.00	Note sup. à 5.00
	Prix de promotion et de fin d'apprentissage CFC	CHF 500.00	Meilleur candidat
Chef d'équipe	Cours préparatoires au brevet fédéral Versement après chaque session	CHF 60.00/journée CHF 30.00/ 1/2 jour	Répondre aux conditions de remboursement
	Prix de promotion pour chefs d'équipe, examen professionnel EP	CHF 400.00	Note moyenne supérieure à 5.00
	Prix de promotion pour chefs d'équipe, examen professionnel EP	CHF 600.00	Meilleur candidat

Prestations du Fonds paritaire du secteur principal de la construction du canton du Valais

Contremaître	Frais de cours préparatoire brevet fédéral de contremaître EP	CHF 50.00 /journée	Réussir l'examen de contremaître
	Prix brevet fédéral de contremaître, EP	CHF 500.00	Note moyenne supérieure à 5.00
	Prix brevet fédéral de contremaître, EP	CHF 700.00	Meilleur candidat
Conducteur de travaux	Indemnisation des candidats par 2 bourses accordées par le fonds paritaire Cours préparatoire conducteur de travaux EPS (1 versement par session)	2 x CHF 3'000.00	Répondre aux conditions
	Prix diplôme fédéral EPS conducteur de travaux	CHF 1'000.00	Note moyenne supérieure à 5.00
	Prix diplôme fédéral EPS conducteur de travaux	CHF 1'500.00	Meilleur candidat
Formations diverses	Machiniste COURS DE BASE, Durée : 3 ^{1/2} jours / 38 périodes COURS THEORIQUE, Durée : 4 jours / 32 périodes	CHF 500.00 CHF 500.00	Réussir le permis M1 Réussir le permis supérieur à M1
	Grutier COURS DE BASE, Durée : 3 jours / 24 périodes	CHF 300.00	Réussir l'examen théorique et pratique
	Scieurs de béton Cours de perfectionnement	CHF 20.00 /journée	Payable à l'issue de la formation sur présentation du certificat de capacité
	Murs en pierres sèches Cours de perfectionnement pour maçon CFC	CHF 100.00/jour	Réussir l'examen théorique et pratique
	Cours et examens de minage Autorisation A 3.5 jours Autorisation B 2 jours (5 jours) Autorisation C 4 jours (9 jours) Autorisation GR 1 jour Formation complémentaire	CHF 350.00 / cours 200.00 / cours 400.00 / cours 100.00 / cours CHF -	Réussir l'examen théorique et pratique
	Cours pour chauffeur OACP	CHF 100.00 /cours	Attestation du cours, un cours par année
	Cours pour spécialiste en désamiantage CFST 6503	100.00 / jour	Attestation du cours, certificat reconnu par la SUVA
	Cours pour machiniste qualifié sur pompe à béton	CHF 600.00 /cours	Attestation de participation au cours
	Cours pour centraliste, technologies des bétons	CHF 850.00 /cours	Attestation de participation au cours

Prestations du Fonds paritaire du secteur principal de la construction du canton du Valais



SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Formation	Désignation des prestations		Critères d'obtention
Cours sécurité	Selon l'Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA), l'entrepreneur et l'employeur sont dès lors obligés de prendre des mesures de protection et de faire participer les employés à la prévention des accidents et des maladies professionnelles.		
		L'infrastructure du centre PASEC permet tout genre de cours théoriques et pratiques pour la branche de la construction ou autres domaines.	
	Cours sécurité		Liens site AVE sécurité PASEC



Contact

Association Valaisanne des Entrepreneurs
Rue de l'Avenir 11, CP 62
1951 Sion

kloetscher@ave-wbv.ch, 027/327 32 26